

N° 1-3
25/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250225-1_3_25022025-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Approbation du compte administratif du lotissement Les Chênes Verts 2024

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2024, dressés par Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire, qui est sorti de la salle lors de la délibération :

- *Après s'être fait présenter les budgets primitifs, et les décisions modificatives de l'exercice 2024,*
- *Après avoir entendu et approuvé, à l'unanimité, les comptes de gestion de l'exercice 2024,*

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Dépenses émises	Recettes perçues
154 362.61 €	154 362.61 €

Soit un **résultat de 0.00 €**

Section de fonctionnement :

Dépenses émises	Recettes perçues
283 766.00 €	282 885.40 €

Soit un **déficit de fonctionnement de 880.60 €**

En fonctionnement :

Résultat de l'exercice : - 880.60 €

Résultat antérieur (002) : 880.60 €

RESULTAT CUMULE : 0.00 €

En investissement :

Résultat de l'exercice : 0.00 €

Résultat antérieur (001) : 0.00 €

RESULTAT CUMULE : 0.00 €

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

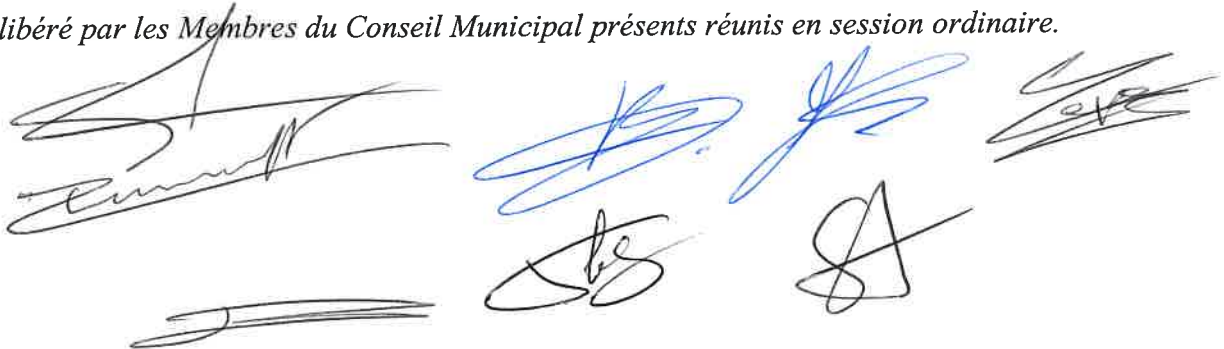
CA 2024 – Lotissement Les Chênes Verts

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice ... 9 ...
 Nombre de membres présents ... 9
 Nombre de suffrages exprimés ... 8
 Votes : Pour ... 8
 Contre 0
 Abstentions ... 0
 Date de convocation : 20 février 2025

Présenté par le Maire,
 A Charchigné, le 25 février 2025

Délibéré par les Membres du Conseil Municipal présents réunis en session ordinaire.



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
 et de sa publication le
 A CHARCHIGNÉ le 25/02/2025

